

LA MARE – FICHE DE RÉSERVATION DÉCEMBRE 2018–2019

L'ENFANT

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Sexe : M F
 Établissement Scolaire : Classe :

RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :
 ☎ Portable : ☎ Domicile :
 ☎ Travail : Courriel :

PÉRISCOLAIRE Cochez les cases correspondant à vos réservations (matin 7h45 → 8h30 | soir 16h30 → 18h)

Semaine 01	Lu.03	Ma.04	Je.06	Ve.07	Semaine 02	Lu.10	Ma.11	Je.13	Ve.14
Matin					Matin				
Soir					Soir				

Semaine 03	Lu.17	Ma.18	Je.20	Ve.21
Matin				
Soir				

MERCREDIS EN PÉRIODE SCOLAIRE Cochez les cases correspondant à vos réservations (1 case par jour maximum en fonction de la formule choisie)

	Me.05	Me.12	Me.19
Journée			
ou ½ Journée Matin			
ou ½ Journée Après-midi			

CAF 04, LES ATL (AIDES AU TEMPS LIBRE), EXPLICATIONS

J'INSCRIS MON ENFANT AU CHOIX À L'UNE DE 3 FORMULES :	Selon mon cas, je paye :	
	Coût pour la famille si il n'y a pas d'ATL à déduire :	Si j'ai une ATL (exemple avec une aide à 5.50€), je vais devoir :
· À la journée (8h-18h)	7.70€	2.20€
· À la demi-journée matin (8h-13h30)	6€	0.50€
· À la demi-journée après-midi (12h-18h)	6€	0.50€

Comme indiqué dans nos dossiers d'inscriptions, les réservations en demi-journées ne sont possibles que les mercredis en période scolaire pour les 6-12 ans et pendant les vacances scolaires pour les 10-14 ans. Elles incluent obligatoirement le temps de repas. Le repas est fourni par les familles. Les ATL ne s'appliquent pas aux temps d'accueil périscolaire.

Date et signature